



Appel sur l'hébergement solidaire dans le département... 2013-2014.

2 réunions d'information dans le diocèse

Mardi 1^{er} octobre 2013, **Mgr Delannoy** et les **prêtres modérateurs** réunis à Loisy ont confirmé au Secours Catholique la nécessité d'accompagner comme l'an dernier l'hébergement solidaire. **Beaucoup de paroisses** avaient émis le souhait de reprendre cette expérience à la sortie de l'hiver. L'appel de Mgr Delannoy et du Conseil épiscopal du 26 octobre 2012 face à la situation tendue des personnes à la rue avait reçu en effet une réponse inattendue : la moitié des paroisses du département mobilisées, plus de 600 bénévoles pour 70 places d'hébergement, ayant offert plus de 6000 nuitées... Une expérience d'accueil, d'hospitalité, riche en humanité pour tous ceux qui ont pu se mobiliser.

Cette reconduction souligne une réalité tenace:

- ▶ **Le « 115 »** (service public de l'hébergement) est toujours saturé en Seine-Saint-Denis. Entre avril et août 2013, le nombre d'appels reçus par jour a augmenté de 32% par rapport à la période hivernale, 480 appels sont « traités » pour 3232 reçus.
- ▶ **Les hôpitaux sont sollicités** mais leur mission n'est pas d'accueillir dans les couloirs et les salles d'attente des familles et des personnes à la rue.
- ▶ **Les Centres d'Hébergement d'Urgence** peuvent être occupés par des familles tout à fait autonomes qui sont juste en attente d'un logement social qui tarde à venir.
- ▶ Les services de la Préfecture (**DRHIL**) ont confirmé leur souhait de prolonger ce projet innovant. Il ne s'agit pas de « faire à la place » des professionnels qui gardent toute leur place, il s'agit de manifester la fraternité dont nous sommes porteurs.

Face à ces différents demandes et constats, **Mgr Delannoy** avait souligné l'an passé l'aspect « dérangeant » tant dans la vie de nos communautés que sur un plan plus personnel, par le risque de la rencontre de l'inconnu.

Comme le rappelle la dernière note théologique de **Diaconia**, *être chrétien conduit à ouvrir les yeux, à passer du souci de sa propre vie à une passion pour le frère, spécialement celui qui est abandonné, seul, en détresse. Et cet exode est à refaire sans cesse. Nous n'en serons jamais quittes. Nous sommes ainsi "tout entier" dans la démarche Diaconia : « Servons la Fraternité ».*

<http://diaconia2013.fr/>

Notre action est un cri d'alarme, une alerte sur la situation actuelle qui ne répond pas au besoin. Ces personnes sans abri ont besoin de solutions d'hébergement toute l'année et ont besoin d'être accompagnées. Nous demandons au gouvernement qui en a la responsabilité de mettre en place les conditions d'un accueil digne et pérenne pour toutes ces personnes errantes, et d'opérer des choix politiques à plus haut niveau. Notre action se veut être un signe d'espérance mais ne résoudra pas le problème de l'hébergement et du logement qui reste donc entier.

Pourquoi la France manque de logements,

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Pourquoi-la-France-manque-de-logements-2013-09-10-1011702>

<http://www.la-croix.com/Solidarite/Actualite/Gestion-de-crise-pour-l-hebergement-d-urgence-2013-09-18-1019042>



Quelle est nature de l'accueil en paroisse ?

C'est une mise à l'abri (un hébergement) et non un logement, plus léger et plus en phase avec ce que les paroisses peuvent faire.

Le parcours possible pour le demandeur...

- 1- Le « 115 » reçoit les appels de mises à l'abri et prend contact avec le coordinateur du Secours Catholique, qui évalue si nécessaire la faisabilité de cette mise à l'abri.
- 2- En lien avec un correspondant responsable localement, il oriente les personnes vers la paroisse.
- 3- Il faut décider donc à l'avance si l'on héberge 2 hommes ou 2 femmes ou une famille (avec enfants). Il faut disposer d'un lieu disponible toutes les nuits à partir de 19h, jusqu'au lendemain matin 9h, ou disponible 24h/24h, indispensable en particulier si l'on accueille des enfants. Il s'agit d'**un accueil dans la durée** sur plusieurs semaines si nécessaire, non d'un accueil sur deux ou trois nuits.
- 4- Cela demande une équipe de 20 à 30 bénévoles - au moins - pour assurer un roulement dans les différentes tâches, en particulier pour partager ensemble des repas et des temps conviviaux.
- 5- La **prise en charge des frais** (repas, achat de matelas, couvertures et draps... locaux) sont assurés par la DRHIL, via le Secours catholique qui reversera aux paroisses.



Les diverses situations...

Les paroisses s'engagent sur un planning de 4 mois, sur les périodes suivantes :

1^{er} novembre – 28 février, 1^{er} février – 31 mai, 1^{er} juin – 30 septembre.

L'idée est d'avoir des hébergements ouverts toute l'année car **les besoins sont permanents** et pas seulement quand le thermomètre descend en dessous de zéro même si cela crée une émotion positive pour l'engagement.

Cela nous permettra d'avoir à accompagner moins de lieux en même temps et donc de **mieux accompagner**, former et accentuer notre travail de relecture.

Cela permettra aussi d'avoir des sorties plus faciles car certaines situations toujours délicates pourront être repositionnées de paroisse en paroisse sans repartir en hôtel ou structure d'urgence. Cela créera de la fluidité dans notre dispositif.

Certaines paroisses ont des problèmes de chauffage. Ces paroisses pourront se positionner sur la période estivale. L'action des chrétiens durant l'été pourra là-aussi être mise en avant. Nous savons aussi qu'une famille sur deux en France ne part pas en vacances et donc les chrétiens aussi. D'autres préféreront cette période moins chargée pastoralement.

Deux réunions d'information sont ouvertes à tous les membres des Equipes d'animation paroissiale (EAP), des Equipes pastorales (EP) et des Conseil paroissiaux pour les affaires économiques (CPAE), en présence du Secours catholique 93 sont proposés

► **Mercredi 16 octobre 2013 de 20h à 21h30**
Maison diocésaine, 6 avenue Pasteur à Bondy

► **Samedi 19 octobre 2013 de 15h30 à 17h00**
Salle paroissiale Ste Bernadette, 4, avenue Pasteur à Bondy

Pour tout complément d'information, seinesaintdenis@secours-catholique.org

Dors et déjà, des **réunions de présentation** sont envisageables localement en contactant le coordinateur du Secours Catholique, via le mail ci-dessus. Avant tout ouverture de lieu, un temps obligatoire de formation sera programmé tant pour « faire équipe », que pour faire réfléchir à la notion d'accueil et d'accompagnement.

